



BAREME HONORAIRES DE TRANSACTION*

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf cas particuliers). Ils sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Prix du bien	Honoraires (TTC) sur prix de vente TTC MANDAT SIMPLE	Honoraires (TTC) sur prix de vente TTC MANDAT SEMI-EXCLUSIF ET MANDAT EXCLUSIF
De 0 à 30 000 €	Forfait : 3 500 €	Forfait : 3 000 €
De 30 001 à 40 000 €	Forfait : 4 500 €	Forfait : 4 000 €
De 40 001 à 50 000 €	Forfait : 5 000 €	Forfait : 4 500 €
De 50 001 à 70 000 €	9 %	8,5 %
De 70 001 à 90 000 €	8,5 %	8 %
De 90 001 à 110 000 €	8 %	7,5 %
De 110 001 à 210 000 €	7,5 %	7 %
De 210 001 à 300 000 €	7 %	6,5 %
De 300 001 à 350 000 €	6,5 %	6 %
De 350 001 à 450 000 €	6 %	5,5 %
Au-delà de 450 001 €	5,5 %	5 %
Stationnement	Forfait : 2 500 €	Forfait : 2 000 €

Les honoraires comprennent les prestations de visites, de négociation, et de constitution du dossier de vente.

Les prix de vente sont hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

M ² habitables	Forfait (TTC) pour l'estimation d'un bien
De 0 à 150 m ²	150 €
De 151 à 260 m ²	200 €
Au-delà de 261 m ²	300 €

*En vigueur au 15/04/2021

